

04 déc 2020 -19:11

Appartient à [Conseil des ministres du 4 décembre 2020](#)

Troisième partie du programme 2020 des prêts d'Etat à Etat

Sur proposition de la ministre du Commerce extérieur Sophie Wilmès, du ministre des Finances Vincent Van Peteghem et de la ministre de la Coopération au développement Meryame Kitir, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la troisième partie du programme 2020 des prêts d'Etat à Etat.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

- accord pour un nouveau prêt d'État lié en faveur du Kenya pour un montant de 10 millions d'euros pour la deuxième phase de la fourniture et de l'installation d'équipements de traitement des déchets médicaux par la société AMB
- prolongation pour trois ans de la durée de validité du prêt d'État accordé au Kenya, mais qui n'a pas encore été signé, pour un montant de 9.971.650 euros, destiné à la construction de passerelles piétonnes
- prolongation pour trois ans de la durée de validité du prêt d'État accordé à Sao Tomé et Principe d'un montant maximal de 980.800 euros, pour le financement de l'installation d'un réseau de télécommunications devant améliorer la sécurité du transport maritime
- annulation d'un prêt d'État d'un montant de 7.765.000 euros à la Zambie pour un projet d'e-learning, étant donné que sa durée de validité est échue et que la Zambie ne s'est plus manifestée afin d'activer ce prêt

Les prêts d'Etat à Etat sont attribués par la Belgique aux pays en développement en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipement belges et de services y étant relatifs. Ils visent un double objectif : d'une part, contribuer au développement dans les pays défavorisés et d'autre part, soutenir l'économie belge par la promotion de nos exportations. En raison de leur élément don, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be

Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement, chargée des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
info@kitir.fed.be

Johan Van Hoecke
Porte-parole
johan.vanhoecke@s-p-a.be